



VILLE DE NICE



Communiqué de presse
17 septembre 2018

La Ville de Nice remporte un appel à projet majeur de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives

Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur, Président délégué de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Nicolas Prisse, Président de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) ont signé aujourd'hui à la Maison de la Métropole Nice Côte d'Azur à Paris, une déclaration d'intention concrétisant leur partenariat pour la mise en œuvre d'un plan d'actions ambitieux en faveur des jeunes.

L'appel à projets national de la MILDECA vise à mobiliser tous les acteurs du territoire et à construire de nouveaux outils de prévention pour prévenir les consommations à risque d'alcool, de tabac et de cannabis chez les jeunes. Sont prévus en particulier, des campagnes de communication à destination des jeunes et des parents, l'information des professionnels, l'extension des lieux « sans », à l'image des plages sans tabac, ainsi que le déploiement d'un label auprès des établissements de nuit. Le respect de l'interdiction de vente aux mineurs constitue un axe important du plan d'actions.

L'objectif de ce premier appel à projets est de provoquer une véritable prise de conscience des risques et dangers des consommations d'alcool, de tabac et de cannabis et un changement des comportements notamment des plus jeunes, en s'appuyant sur des stratégies territoriales. Ce projet permet aussi d'ancrer un partenariat fort avec **l'Association des Maires de France**.

Christian Estrosi :

« Nice est une ville jeune et dynamique. 35% des Niçois ont moins de 30 ans. En tant que Maire, j'ai la responsabilité de veiller sur la santé des jeunes Niçois et de tout mettre en

œuvre pour leur donner les moyens de prendre soin de leur santé et d'en être pleinement acteurs.

La signature de la convention, permettra à la Ville de Nice de bénéficier de plus de 166 000 euros d'aide de la MILDECA. Avec le professeur Olivier Guérin, mon Adjoint au Maire délégué à la santé, à l'autonomie et à la silver économie et le Docteur Christiane Amiel, conseillère municipale subdéléguée à la santé, nous nous réjouissons de cette nouvelle qui vient souligner **le savoir-faire de la Ville de Nice en terme de santé publique et d'innovation. Nice est la plus grande ville sélectionnée.**

Cette somme nous permettra dans les prochains mois de construire et de lancer un plan innovant, efficace et concerté de prévention globale visant à prévenir chez les jeunes, la consommation de produits psychoactifs comme l'alcool, le tabac et le cannabis. Ce plan, que nous allons construire localement avec des jeunes, avec des associations expertes et des professionnels de santé, **servira ensuite d'exemple à d'autres villes françaises et pourra être dupliqué. »**

Une cohérence des politiques publiques à tous les niveaux

La MILDECA a souhaité aider les collectivités désireuses de changer la donne, à l'échelle de leur territoire, en lançant en mars 2018 un appel à projets d'un million d'euros visant à favoriser une action globale en direction des jeunes contre les consommations à risque d'alcool, de cannabis et de tabac. La politique de lutte contre les addictions est animée par la quasi-totalité des départements ministériels, mais son efficacité naît aussi de très nombreuses initiatives locales d'habitants, élus, commerçants, membres d'associations, professionnels de l'éducation, de la santé ou de la sécurité qui, chaque jour, sont confrontés aux conséquences des dommages sanitaires et sociaux de consommations à risque. Plus de 70 territoires ont candidaté à cet appel à projets et ont ainsi témoigné de leur engagement contre les addictions. Onze collectivités ont été retenues suite à l'examen des dossiers : CA Béziers Méditerranée (34), Cherbourg en Cotentin (50), Fontaine (38), La Possession (974), CA Maubeuge Val de Sambre (59), Merville (59), Montrabé (31), Nice (06), Petite Terre (975), Rosny-Sous-Bois (93), Calais (62).

Les actions qui seront menées permettront de mieux protéger les jeunes en mobilisant des territoires sur lesquels vivent près d'1,5 million de personnes.

Vous remerciant par avance de l'écho que vous donnerez à cette information.

Contacts presse : Erwann Le Hô : 06 72 75 27 22 – erwann.le-ho@nicecotedazur.org

Alessandra Pope : 04 97 13 21 78 – alessandra.pope@nicecotedazur.org

Contact presse MILDECA :

Ingrid Lamy-Ezrati – ingrid.lamy-ezrati@pm.gouv.fr – Tél. 01 42 75 69 67

En savoir plus sur la MILDECA : www.drogues.gouv.fr

